



Confrérie des **AVALANTS NAVIEURS** *des chemins d'eau*

Saint Usage, le 25 janvier 2026

Chères Consœurs, Chers Confrères, Chers Amis de notre Confrérie

Nous avons le plaisir de vous convier à notre prochaine Assemblée Générale, qui se tiendra le :

Samedi 7 mars 2026 à 10h30 à la salle des Associations de Saint Usage, située sur le côté de la mairie

Nous partagerons ensuite le verre de l'amitié.

L'ordre du jour est le suivant :

- **Rapport moral**
- **Rapport financier 2025**
- **Compte-rendu des activités 2025**
- **Prévisions des activités 2026**
- **Renouvellement des membres sortants du bureau**

Si vous ne pouvez pas être présent (e) à notre assemblée, vous trouverez ci-dessous un pouvoir que vous voudrez bien nous retourner après l'avoir dûment complété et signé.

Vous trouverez également ci-joint en annexe :

- Appel de cotisation pour 2026
- Proposition de repas de midi à bord du bateau VAGABONDO, amarré sur l'appontement, quai National de Saint Jean de Losne

En l'attente du plaisir de se rencontrer, veuillez croire, Chères Consœurs, Chers Confrères, Chers amis, en nos très amicales et confraternelles salutations

Le Président

Thierry FEUARDENT



Confrérie gérée par l'Association loi 1901 des Avalants Navieurs des Chemins d'eau
Siège Social : 13bis, quai du Canal, Saint-Usage – 21170 SAINT-JEAN-DE-LOSNE
Site : www.confrerieavalantsnavieurs.fr
E-mail : confrerie.avalants.navieurs@gmail.com

Association loi 1901, enregistrée à la Sous-Préfecture de Beaune le 5 mai 1992 sous le numéro 42/92 modifié 118/95 le 5 avril 1995 modifié 9200042 le 19 Mai 2005 additif au règlement intérieur le 17 septembre 2021



Confrérie des **AVALANTS NAVIEURS** *des chemins d'eau*

POUVOIR

Mr Mme :

Ne pouvant assister à l'assemblée générale de la Confrérie des Avalants Navieurs des Chemins d'eau en date du 7 mars 2026

Je donne pouvoir à : Mr Mme

De voter sur toute délibération en mes lieu et place lors de cette assemblée

Fait à Le

Signature précédée de la mention : « bon pour pouvoir » :

.....

APPEL DE COTISATION ANNEE 2026

Nom :

Prénom :

Cotisation annuelle : 20 € pour 1 personne intronisée – 30 € pour un couple

Règlement à faire parvenir à notre trésorière : Mme Carolyn LANET
5 Porte de Dijon 21170 St Jean de Losne

Nous vous ferons parvenir votre nouvelle carte de membre, à réception de votre règlement.

Nous vous rappelons que les cotisations de nos membres sont les principales ressources de notre Confrérie, nous permettant ainsi d'organiser chaque année, notre fête de la Saint Nicolas, et d'animer dans la joie et la bonne humeur, le Pays Losnais.

Nous profitons du présent courrier, pour vous rappeler que toutes les informations sur notre Confrérie sont à consulter sur le site internet : Confrérie des Avalants Navieurs, mis à jour par notre Webmaster.



Confrérie gérée par l'Association loi 1901 des Avalants Navieurs des Chemins d'eau
Siège Social : 13bis, quai du Canal, Saint-Usage – 21170 SAINT-JEAN-DE-LOSNE
Site : www.confrerieavalantsnavieurs.fr
E-mail : confrerie.avalants.navieurs@gmail.com

Association loi 1901, enregistrée à la Sous-Préfecture de Beaune le 5 mai 1992 sous le numéro 42/92 modifié 118/95 le 5 avril 1995 modifié 9200042 le 19 Mai 2005 additif au règlement intérieur le 17 septembre 2021



Confrérie des **AVALANTS NAVIEURS** *des chemins d'eau*

REPAS D'ASSEMBLEE GENERALE

MENU à 35 euros (sans les boissons)

à bord du bateau VAGABONDO appontement Quai National à Saint Jean de Losne

Apéritif : Kir Bourgogne Aligoté Cassis

Entrée : Assiette charcutière comprenant : Wraps (crêpe) avec foie gras, magret de Canard crudités, et chiffonnade de jambon, jambon persillé

Plats : Roti de Veau franc-comtois sauce au vin jaune

Accompagnement Risotto

Fromages : Plateau de fromages affinés

Desserts : Tarte aux myrtilles

Vin blanc, rosé ou rouge : 8 Euros la bouteille (à régler sur place)

.....
RESERVATION pour le RESTAURANT (avant le 25février 2026 impératif)

Mme Mr :

Prénom :

Réserve pour : pers. X 35 € = €

Règlement à joindre à la réservation en espèce ou par chèque à l'ordre de la Confrérie des Avalants Navieurs et le tout à transmettre à :

Mme LANET Carolyn - 5 porte de Dijon - 21170 ST JEAN DE LOSNE



Confrérie gérée par l'Association loi 1901 des Avalants Navieurs des Chemins d'eau
Siège Social : 13bis, quai du Canal, Saint-Usage – 21170 SAINT-JEAN-DE-LOSNE
Site : www.confrerieavalantsnavieurs.fr
E-mail : confrerie.avalants.navieurs@gmail.com

Association loi 1901, enregistrée à la Sous-Préfecture de Beaune le 5 mai 1992 sous le numéro 42/92 modifié 118/95 le 5 avril 1995 modifié 9200042 le 19 Mai 2005 additif au règlement intérieur le 17 septembre 2021



Confrérie des **AVALANTS NAVIEURS** *des chemins d'eau*



Confrérie gérée par l'Association loi 1901 des Avalants Navieurs des Chemins d'eau
Siège Social : 13bis, quai du Canal, Saint-Usage – 21170 SAINT-JEAN-DE-LOSNE
Site : www.confrerieavalantsnavieurs.fr
E-mail : confrerie.avalants.navieurs@gmail.com

Association loi 1901, enregistrée à la Sous-Préfecture de Beaune le 5 mai 1992 sous
le numéro 42/92 modifié 118/95 le 5 avril 1995 modifié 9200042 le 19 Mai 2005
additif au règlement intérieur le 17 septembre 2021